

Présents

Youssef Barkatou, ADIREM  
Anne Cortella, ADIREM  
Sylviane Schwer, ADIREM  
François Moussavou, APMEP  
Denis Roth, APMEP  
Sophie Roubin, APMEP  
Charlotte Derouet, ARDM  
Simon Modeste, ARDM  
Viviane Durand-Guerrier, CNFM  
Laurence Broze, Femmes & mathématiques  
Johan Yebbou, IGSER  
Fabien Durand, SMF  
Mélanie Guenais, SMF  
Magdalena Kobylanski, SMF  
Chi Tran, SMAI  
Gilles Aldon, coopté  
Pierre Arnoux, coopté  
Michèle Artigue, cooptée  
René Cori, coopté

Louise Nyssen, cooptée

Arnaud Cuvelier, MATH-en-Jeans

Représentés

Elise Janvresse, ADIREM (représentée par Anne Cortella)

Edwige Godlewski, CNFM (représentée par Chi Tran)

Sylvie Benzoni, IHP (représentée par Viviane Durand-Guerrier)

Gwladys Toulemonde, SFdS (représentée par Louise Nyssen)

Excusés

Alice Guionnet, Académie des Sciences

Jean-Michel Bismuth, Académie des Sciences

Jean-Jacques Salone, ARDM

Nicolas Tosel, UPS

Fabrice Rouiller, coopté

**Orde du jour**

1. Rapport financier 2023 de la CFEM et vote
2. Rapport d'activité 2023 et vote : présentation de la deuxième version envoyée la veille.
3. Présentation des éventuels nouveaux membres délégués par les composantes et renouvellement
4. Informations ICMI, autres que colloque ICME 15
5. Présentation et discussion sur le budget prévisionnel 2024
6. Bulletin CFEM
7. Le Colloquium CFEM-ARDM
8. Le point sur les actions en cours et à venir
9. Questions diverses : réforme des concours et déplacement en L3, Problémathèque, autre ?

**1. Bilan financier**

Présentation par Denis Roth

Vote : approbation à l'unanimité des votants

**2. Rapport d'activité**

Présentation du diaporama par Viviane Durand Guerrier (le diaporama est joint à ce compte-rendu).

## I. Contexte

Viviane s'excuse pour le retard avec lequel le rapport a été envoyé. La préparation de l'AG a été retardée par les interventions autour de MIA seconde.

## II. Dimension internationale

### II.1. Candidature de Jean-Luc Dorier pour le secrétariat général de l'ICMI.

- Le soutien de la CFEM sert à valider la candidature
- Nous n'avons pas encore de nouvelles des autres candidatures

### II.2. ICME15

- Le montant des missions est très élevé (entre 3000 et 3500 euros) notamment en raison du coût des vols
- Nous n'avons pas encore fait de demande de subvention au ministère pour ICME-15. Les demandes sont ouvertes jusqu'à mi-février.
- Nous avons demandé un soutien de 2000 euros au CNFM, pour Michèle Artigue qui bénéficie seulement d'une subvention partielle de son laboratoire. En tant qu'ancienne présidente de l'ICMI, sa participation au congrès est essentielle.

Une discussion s'engage sur la pertinence de demander un soutien à la DGESCO pour ICME-15. Arguments échangés. D'une part

- Pour le congrès ICME de Shanghai, nous avons demandé une subvention dans le cadre de l'Année des maths. Cette fois-ci, le bureau a fait le choix de demander plutôt des subventions pour le colloque EMF à Montréal. En effet, les enseignants du secondaire seront plus intéressés par EMF que par ICME, mais ça sera compliqué pour eux d'y aller car il a lieu en période scolaire. Un vrai soutien sera nécessaire pour qu'ils soient libérés de leur classe.
- Nous souhaitons envoyer une petite délégation pour limiter l'empreinte carbone.
- La dernière fois, Edwige a dépensé une énergie phénoménale, non seulement pour déposer le dossier, mais aussi pour obtenir la réponse.

D'autre part

- Une demande à la DGESCO ne serait pas faite pour soutenir uniquement les enseignants du secondaire, mais pour toute la communauté éducative.
- Il est important d'impliquer la DGESCO dans la recherche. Il vaut mieux déposer une demande (succincte) à la DGESCO en précisant que nous ne demandons pas grand-chose pour des raisons écologiques. Et il faut les obliger à répondre.
- Nous demandons des sommes qui sont très petites pour le ministère et il ne faut pas penser que ICME est en concurrence avec EMF. De plus, il ne faut pas que la représentation de la France soit trop petite.
- Nous avons toujours fait une demande à la DGESCO et il vaut mieux ne pas interrompre ce processus. Nous pouvons nous appuyer sur les dossiers précédemment remplis.

DECISION : déposer une demande à la DGESCO de 20 000 €

- On a jusqu'au 14 février pour déposer une demande. Michèle Artigue et Pierre Arnoux proposent leur aide pour constituer le dossier
- Prévenir le CNFM : on leur demande une subvention mais si la DGESCO nous accorde quelque chose, on y renoncera.
- Revoir le budget prévisionnel en fonction de cette demande.

NB : il y a des zones françaises pas très loin de l'Australie. Nous demandons à l'ADIREM de recenser les collègues de ces IREM qui participent et de les mettre en contact avec la CFEM.

La conférence de la 26<sup>ème</sup> étude ICMI sur la géométrie se déroule en France. à Reims, du 23 au 26 avril 2024. Ce point ne figure pas dans le rapport d'activité car la CFEM n'a pas été sollicitée. Nous envisageons de solliciter les organisateurs pour qu'ils fassent un compte-rendu dans le bulletin CFEM 2025.

### III. Dimension nationale

**III.1.** Rencontre avec le groupe d'inspecteurs de mathématiques. La préparation d'une telle réunion, où on essaie d'avoir une position commune à toutes les composantes de la CFEM, est toujours très intéressante.

**III.2.** Participation à la réunion du comité scientifique et d'orientation de MathC2+

**III.3.** Participation au Forum Entreprises & Mathématique

**III.4.** Participation aux journées nationales de l'APMEP à Rennes

**III.5.** Contribution à la mission « Exigence des savoirs ». Discussion sur l'intérêt et les conséquences d'être auditionné par une telle mission

**III.6.** Courrier à la Doyenne des IG à propos des congrès MATHs.en.JEANS. En CA de MATHs.en.JEANS, quelques cas de difficultés ont été remontés. A Lyon, l'E AFC avait commencé par s'opposer et puis s'est assouplie. La situation dépend des académies et des établissements.

DECISION : Viviane Durand-Guerrier demande à MATHs.en.JEANS de faire un bilan des difficultés avérées. Arnaud Cuvelier et Louise Nyssen vont contacter les responsables des congrès.

Anne Cortella rappelle qu'on doit rester vigilant sur les formations à partir de la rentrée 2024.

**III.7.** Alerte sur l'application MIA Seconde.

Présence du logo de l'APMEP sur certains documents: des membres de l'APMEP qui ont participé à titre individuel. L'APMEP a accepté d'aider Animath, et a accepté des pointeurs vers ses ressources. L'APMEP été très étonnée de retrouver son logo sur la version d'essai.

Animath s'occupe des ressources de médiation et du site compagnon, pas de ressources pour la classe. La CFEM est allée à la DGESCO sur la question des contenus, c'est pourquoi Animath n'apparaît pas dans ce compte-rendu.

Il y a un article sur cette question dans Image des maths.

René Cori souhaite une rédaction plus vigoureuse. Ce nouveau logiciel fait moins bien que n'importe quel exerciceur d'il y a 30 ans.

DECISION : Envoyer le CR aux membres

**III.8.** Participation aux actions du collectif Maths&Sciences

Fin de la présentation du rapport d'activité.

Vote : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

### **3. Présentation des éventuels nouveaux membres délégués par les composantes et renouvellement éventuel des membres cooptés.**

Elise Janvresse et Anne Cortella ne sont plus déléguées par l'ADIREM. Elles sont remplacées par Jean-Yves Brua et Louise Nyssen.

Louise Nyssen était précédemment membre cooptée ; sa désignation par l'ADIREM libère une place pour une cooptation.

Denis Roth et Viviane Durand-Guerrier proposent de coopter Anne Cortella.

Vote : 24 bulletins, 24 OUI.

Anne Cortella est nommée membre cooptée pour 4 ans.

### **4. Informations ICMI, autres que colloque ICME 15**

Les 3 prix (Felix Klein, Hans Freudenthal, Emma Castelnuovo) seront décernés à ICME-15

EMF 2025 aura lieu à Montréal. Les pré-soumissions sont demandées pour le 1er avril 2024. EMF (Espace Mathématique Francophone) est une organisation - régionale linguistique affiliée à l'ICMI qui organise les colloques trisannuels EMF. Le premier colloque a eu lieu à Grenoble en 2000.

La CIEAEM (Commission Internationale pour l'Etude et l'Amélioration de l'Enseignement des Mathématiques - International Commission for the Study and Improvement of Mathematics Teaching) est une commission thématique affiliée à ICMI depuis 2010, elle a deux langues officielles : Français et Anglais.

ADIMA (Association des Didacticiens des Mathématiques Africains de l'Ouest et du Nord) est une commission régional affiliée à l'ICMI. Son congrès annuel a lieu en mai 2024 au Maroc : « L'enseignement des maths pour/par une éducation aux STIM : défis et opportunités ». C'est une communauté proche de nous par l'EMF.

AMOR (Awardee Multimedia Online Resources Project) : mise en ligne de ressources autour des collègues récipiendaires d'une des trois médailles décernées par l'ICMI - pour des recherches très importantes et significatives en éducation mathématique. Ces ressources peuvent être utilisées comme initiation à la recherche en éducation mathématique, notamment pour les doctorants.

<https://www.mathunion.org/icmi/awards/amor/about>

### **5. Budget prévisionnel 2024**

On a un peu augmenté la part de budget destinée aux missions de représentation et fonctionnement.

## 6. Bulletin de la CFEM

Dans la partie ICMI : rubrique, les études ICMI. Ajouter l'étude ICMI sur la géométrie et signaler que les études ICMI sont librement accessibles ( <https://www.mathunion.org/icmi/activities/icmi-studies/finalized-and-published-studies> ). Il s'agit de conférences sur invitations qui débouchent sur la réalisation d'un ouvrage.

Programme provisoire du bulletin 2024

1. Les maisons des mathématiques : Maison Poincaré, MMI Lyon, MMO (Ouest, virtuelle), Grange des maths (Vercors, Isère), Fermat Sciences (Occitanie)
2. Actions nationales de la CFEM
3. Participations des membres de la CFEM aux journées nationales de l'APMEP à Rennes
4. Actualité du collectif Maths&Sciences
5. La formation des enseignants
6. Dossier HCERES- Etat de la recherche en mathématiques du point de vue des questions d'enseignement et de recherche sur l'enseignement
7. Colloquium ARDM – CFEM 2023 & projet pour 2024
8. La situation des IREM
9. Nouvelles de l'ICMI (CIEAEM 2023, ICME-15, EMF 2025)
10. Académie des Sciences et Enseignement des mathématiques.
11. Réaction de la COPIRELEM aux annonces ministérielle <https://www.copirelem.fr/2023/12/22/reaction-de-la-copirelem-au-choc-des-savoirs-annonce-par-le-ministre-de-leducation-nationale>

## 7. Colloquium CFEM-ARDM : voir diaporama

En 2024 et 2025, le groupe de coordination se compose de Charlotte Derouet, Viviane Durand-Guerrier, Edwige Godlewski, Elise Janvresse, Simon Modeste et des responsables du séminaire national de didactique des mathématiques organisé par - l'ARDM : Frederick Tempier et Claire Guille-Biel Winder.

Le colloquium 2024 devrait se tenir en présentiel le vendredi 22 mars après-midi de 13h30 à 18h00, Université de Paris, site Paris Rive Gauche, Bâtiment Sophie Germain, Amphi Turing. Le thème retenu est «Numérique et égalité des chances dans l'enseignement des mathématiques». Ont accepté notre invitation

- André Tricot, Université Paul Valéry, Montpellier 3
- Edith Petitfour, Université Rouen Normandie
- Fabien Emprin, Université de Champagne-Ardenne
- Nadia Brauner Vettier, Université Grenoble-Alpes
- Brigitte Grugeon, Université de Paris Cité,

Le Colloquium CFEM-ARDM est couplé avec le séminaire national de didactique des mathématiques qui se déroulera le jeudi 21 mars après midi et le vendredi 22 mars au matin.

Penser à inviter les correspondants numériques du ministère.

Projet pour 2025 : reprendre un thème envisagé en 2024 : «La médiation mathématique», en lien avec l'ouverture de la Maison Poincaré, et en couplant avec une visite. En 2024, nous avons contacté Sylvie Benzoni, mais la date, déjà fixée, du Colloquium n'était pas compatible avec la disponibilité des salles et les contraintes pour les visites.

Nous envisageons de reprendre ce projet pour le Colloquium CFEM-ARDM de 2025.

Dans ce cas, nous souhaiterions que le séminaire national de l'ARDM qui se déroule sur les deux demi-journées précédant le Colloquium puisse se dérouler aussi à l'IHP.

## 8. Actions en cours et à venir

- **Poursuite des actions autour de MIA seconde**

Suivi avec la DGESCO pour les appels à projet en cours et à venir

- **Mise en place de deux groupes de réflexion**

- Un groupe autour des usages de l'IA pour l'éducation en mathématiques
  - o *Responsables* – Laurence Broze et Chi Tran  
[laurence.broze@univ-lille.fr](mailto:laurence.broze@univ-lille.fr)   [chi.tran@u-pem.fr](mailto:chi.tran@u-pem.fr)
- Un groupe autour de l'élaboration, les usages et la formation aux usages, l'évaluation des manuels
  - o *Responsables* – Gilles Aldon et Anne Cortella  
[gilles.aldon@ens-lyon.fr](mailto:gilles.aldon@ens-lyon.fr)   [anne.cortella@umontpellier.fr](mailto:anne.cortella@umontpellier.fr)

Si vous êtes intéressés pour participer à l'un de ces deux groupes, prenez contact avec les responsables.

Une première réunion permettra de définir les modalités de travail et les personnes extérieures à la CFEM qui pourraient être invitées à se joindre au groupe. Le groupe de réflexion va travailler en arrière plan. Mais il faut aussi des gens qui continuent à suivre l'actualité.

- **Collectif Maths&Sciences**

Mélanie Guenais a rencontré

- en janvier 2024: la conseillère «Economie» de Matignon. Mélanie Guenais doit lui envoyer une note sur la façon d'améliorer le niveau de maths.
- En novembre 2023 : ministère de l'industrie.

Ces gens sont inquiets du niveau en mathématiques et se demandent comment le faire remonter. Ils voient une corrélation entre le niveau de mathématiques et le PIB (Produit Intérieur Brut)

Informations que Mélanie Guenais apporte dans ces ministères : ce qui se passe sur le terrain et ce qui est écrit dans les rapports. Les ministères ont besoin d'informations remontant du terrain, synthétiques et dans l'urgence. Il serait souhaitable d'arriver à faire ça sur de nombreux sujets.

- **Formation des enseignants**

Informations et points d'attention :

- Recrutement, les concours sont avancés en L3 dès 2025, les informations arriveront plus tard, avec les difficultés à faire des maquettes entre mai et septembre. Le concours sera sans doute très disciplinaire. Mayotte expérimente depuis quelques années le concours en L3. Il y a de fortes chances pour que les sujets du nouveau concours ressemblent à ceux là.
- Formation : il faut prendre garde à préserver des enseignements disciplinaires dans les masters
- Structuration : il faudrait qu'il y ait obligation à faire dialoguer universités et Inspé.

Formation continue : la formation continue est dans un tel état qu'on ne peut pas compter dessus.

- L'ADIREM a lancé une enquête sur les liens avec les rectorats.
- Le collège des sociétés savantes va travailler sur la question : qu'est ce que les universités peuvent apporter à la FC ?

Pierre Arnoux rappelle que le CNESCO et le CSEN sont, en principe, chargés de réflexion. Le CNESCO organise des conférences de consensus intéressantes mais n'a plus de pouvoir.

#### Actions envisagées

- Ecrire un article mettant en lumière la nécessité d'une formation à la didactique des mathématiques pour les enseignants et enseignantes de mathématiques à tous les niveaux du curriculum.
- Organiser une réunion de la CFEM sur la formation des enseignants. Si on parle de recrutement, il faudra aussi parler des pré-recrutements.

- **La Problémathèque :**

Il s'agit d'une initiative du ministère, sous l'égide du CSEN.

Les contributeurs ne sont pas suffisamment visibles. Certaines fiches directement accessibles en ligne n'indiquent pas de sources. Les fiches téléchargeables comportent les noms des auteurs mais pas les logo.

Sophie Roubin explique comment ça s'est passé

- personne n'a été payé pour faire des ressources.
- les enseignants ont proposé des fiches
- elles étaient relues par le coordinateur du bloc.
- puis relues à la DGESCO par une équipe (celle qui avait relu le guide collège) et éventuellement modifiées (avec accord de l'auteur)
- puis déposées sur le site.

Viviane Durand-Guerrier fait remarquer qu'on ne reconnaît pas officiellement le travail des structures mais on s'empare de leur travail. Il faut lancer une alerte, bien documentée. Si une fiche a été déposée par un Irem ou un groupe de recherche, il faudrait que ça se voit immédiatement : nous ne demandons pas d'argent mais de la reconnaissance.